

Deuxième séance, mercredi 16 juin 2010

Présidence de M^{me} Solange Berset, présidente

SOMMAIRE: Commissions. – Projet de loi N° 179 sur le sport; deuxième lecture. – Postulat P2059.09 Martin Tschopp/Hugo Raemy (défi démographique dans le canton de Fribourg – que fait le Conseil d’Etat?); prise en considération. – Postulat P2064.09 Christa Mutter (récupération des rejets de chaleur des eaux usées); prise en considération.

La séance est ouverte à 8 h 30.

Présence de 97 députés; absents: 3.

Sont absents avec justifications: M^{mes} et MM. Valérie Piller, Ursula Schneider Schüttel, Erika Schnyder, Pascal Andrey, Jacques Crausaz, Heinz Etter, Jean-Denis Geinoz, Christian Marbach, Edgar Schorderet et Olivier Suter.

Sans justifications: MM. Markus Ith, Benoît Rey et Albert Studer.

M^{me} et MM. Anne-Claude Demierre, Pascal Cominbœuf, Georges Godel, Erwin Jutzet et Claude Lässer, conseillère et conseillers d’Etat, sont excusés.

Commissions

Commissions parlementaire nommées par le Bureau en sa séance du mercredi 16 juin

Projet de loi N° 195 sur les allocations de maternité (LAMat)

Eric Menoud, président, Antoinette Badoud, Gabrielle Bourguet, Michel Buchmann, Nadine Gobet, Monique Goumaz-Renz, Christa Mutter, Claire Peiry-Kolly, Valérie Piller Carrard, Nicolas Rime et Werner Zürcher.

Projet de loi définissant les cercles électoraux pour l’élection des membres du Grand Conseil pour la législature 2012–2016

Jean-Pierre Thürler, président, Pascal Andrey, Bruno Boschung, Pierre-Alain Clément, Daniel de Roche, Christian Ducotterd, Fritz Glauser, François Roubaty et Katharina Thalmann-Bolz.

Projet de décret N° 197 relatif au plan cantonal de soutien en vue de contrer les effets de la crises dans le canton de Fribourg

Gilbert Cardinaux, président, Eric Collomb, Raoul Girard, Nadine Gobet, Michel Losey, Pierre Mauron,

Jean-Louis Romanens, Olivier Suter, Jacques Vial, Emanuel Waeber et Jean-Daniel Wicht.

Projet de loi N° 179 sur le sport¹

Rapporteur: René Thomet (PS/SP, PS)

Commissaire: Isabelle Chassot, Directrice de l’instruction publique, de la culture et du sport.

Deuxième lecture

Le Rapporteur. La commission s’est réunie rapidement ce matin pour faire le point sur le résultat de la première lecture.

Globalement, la commission va confirmer les premiers débats.

Repond Nicolas (PS/SP, GR). Comme vous l’avez constaté hier, les souhaits et arguments que le groupe socialiste a avancé lors de l’entrée en matière, lors des lectures et des approbations des articles n’ont pas été soutenus. Nous en avons un peu l’habitude. Ainsi, la loi sur le sport qui sera acceptée d’ici quelques minutes sera donc une loi-cadre. Soit. Il nous tient maintenant à cœur, pour que les éléments proposés hier et qui n’ont pas pu être intégrés dans cette loi le soient pourtant dans le concept cantonal du sport qui sera, comme l’a annoncé le Conseil d’Etat, l’instrument qui permettra de mettre en œuvre les principes définis dans cette nouvelle loi sur le sport.

Nous demandons à la Direction de l’instruction publique, de la culture et du sport de faire le maximum pour soutenir le sport dans notre canton et d’inclure pour ce faire, dans ce concept, certains instruments. Nous pensons particulièrement aux centres de compétences cantonaux qui devront être clairement soutenus et qui seront un atout pour tous les sportifs fribourgeois, à un engagement soutenu de l’Etat pour le concept «Sport Etudes», et aussi à un concept clair et efficace en ce qui concerne l’utilisation des halles de sport des cycles d’orientation (CO) en dehors des horaires scolaires. Il n’est, en effet, pas normal que des halles de sport ou des piscines ne puissent servir aux sportifs, à la population, bref aux citoyens qui les ont financés par leurs impôts.

Nous pensons aussi au soutien de «Sport-Handicap», comme l’a mentionné M^{me} la Députée Stempf, sans oublier aussi le soutien du sport pour les aînés.

¹ Message en pp. 992ss.; proposition de la commission (projet bis) en pp. 1013ss.; première lecture en pp. 950ss.